



14 2019 13

Objet : Autorisation à Madame la Maire du 14^e arrondissement de faire procéder à la désinscription d'une association à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne.

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs,

La Maison de la Vie Associative et Citoyenne, équipement de proximité, est un lieu de développement et de soutien de la vie associative dans l'arrondissement. Elle est ouverte aux associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont la déclaration a été publiée au Journal Officiel, domiciliées à Paris, ayant un objet d'intérêt général ou d'intérêt public local, justifiant d'une activité régulière sur l'arrondissement et régulièrement assurées en responsabilité civile.

L'association répertoriée dans le tableau annexé à la Délibération a informé la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e et produit les pièces justifiant de leur dissolution, du transfert de leur siège social vers un autre arrondissement ou collectivité ou de leur transformation en entreprise.

Ainsi elle ne répond plus aux conditions de son inscription à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement.

La présente délibération a pour objet d'autoriser la Maire du 14^e arrondissement à faire procéder à la désinscription de cette association.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.